

Conservatoire national des arts et métiers

Chaire « Genre, mixité et égalité Femmes/Hommes de l'école à l'entreprise»

Emploi : PRCM 0583

Contexte du poste

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel doté d'un statut de « grand établissement ». Le décret de 1988 relatif au Cnam, modifié en novembre 2009, affirme en son article premier l'existence d'un Cnam en réseau, dont le siège est à Paris. En effet, ses formations professionnelles déployées dans l'ensemble des régions métropolitaines y compris la région francilienne, dans les outre-mer et dans des centres à l'étranger, ses activités de recherche au sein d'équipes reconnues par l'AERES dans le cadre de programmes de recherche technologique et partenariale ou sous la forme de prestations d'essais et de conseil, sa mission de diffusion de la culture scientifique et technique, constituent sa particularité.

La diversité et la richesse des équipes du Cnam dotent l'établissement d'un spectre large de compétences, couvrant pratiquement tous les champs professionnels, des sciences de l'ingénieur aux domaines de l'économie, de la gestion et des sciences sociales.

Les missions spécifiques dévolues aux enseignant.e.s-chercheur.se.s du Cnam sont les suivantes :

- prise en compte des besoins des territoires dans l'organisation et les contenus de l'offre de formation,
- prise en compte et suivi des besoins exprimés par les publics de la formation professionnelle sur l'ensemble du territoire,
- contribution à la mise en œuvre, dans le cadre d'une contractualisation siège-centres, d'une stratégie permettant au Cnam d'installer, de manière intégrée, son identité sur le territoire national,
- mission nationale de coordination des équipes pédagogiques et participation au suivi du déploiement de l'offre de formation et au bon déroulement des enseignements et de leur qualité,
- Possibilité d'assurer des enseignements et de participer à diverses activités liées au statut d'enseignant.e sur l'ensemble du territoire
- Participation à la mise en œuvre d'une offre de formation à distance pour l'ensemble des centres, métropolitains, ultra-marins et étrangers.

La loi du 4 août 2014 fait suite à de nombreux textes de nature législative et réglementaire afin de promouvoir « l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ». Cette loi invite notamment au développement d' « actions de promotion de la mixité dans les entreprises, de sensibilisation à la lutte contre les stéréotypes sexistes et pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. ».

La chaire « **Genre, mixité et égalité Femmes/Hommes de l'école à l'entreprise**», a pour mission de contribuer en coopération avec les structures du Cnam de : formation, d'orientation et d'accompagnement de parcours, de recherche, de communication, à la mise en œuvre en interne et en externe de ces objectifs. La chaire se mobilisera notamment pour accompagner les problématiques

de mixité et d'égalité F/H dans le champ de la formation professionnelle, de l'orientation tout au long de la vie et de la responsabilité RSE des entreprises.

La chaire est rattachée à l'Equipe Pédagogique Nationale (EPN) spécialisée sur les questions de la formation, de l'orientation et du travail, mais elle aura à déployer ses activités au-delà du périmètre de cette équipe.

Objectifs pédagogiques :

Le.la futur.e titulaire aura pour mission de :

- permettre au sein des diplômés, l'introduction d'UE sur la thématique « genre, mixité et égalité F/H » dans les dispositifs de formations des différentes EPN (certifications d'établissement, licences professionnelles, masters spécialisés, doctorat) ainsi que dans les stages de FC, concevoir des stages FC dédiés à cette thématique, sur et hors catalogues,
- accompagner les projets d'enseignement portés par le réseau du CNAM, en France et à l'international, en partenariat avec les acteurs institutionnels, économiques et académiques territoriaux
- fédérer un réseau d'enseignant.e.s qui puissent développer une offre de formations au Centre Cnam-Paris et dans les Centres Cnam en régions
- mettre en place des formations de formateur.rice.s sur la thématique au sein de l'établissement et de son réseau, et pour des partenaires institutionnels (par ex les Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education - ESPE)
- permettre la mise en œuvre de modules d'orientation à l'intention des élèves de l'Etablissement pour développer la mixité au sein de toutes les formations du Cnam.

Objectifs de professionnalisation :

- création d'une formation diplômante destinée aux personnes désireuses de se professionnaliser sur des missions « mixité et égalité » dans les entreprises, les collectivités locales ou territoriales, les institutions, les associations, etc.

La chaire développera également des méthodes et outils pédagogiques de formation au genre, à la mixité et à l'égalité, et des dispositifs innovants d'aide à la diversification de l'orientation professionnelle des femmes et des hommes.

Objectifs de recherches :

Le.la titulaire aura pour mission de :

- développer des activités de recherche et de diffusion scientifique dans les domaines du genre, de la mixité et de l'égalité femme/hommes, au sein du/des laboratoires de recherches concernés (Centre de Recherche sur le Travail et le Développement -CRTD, Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Economique-LISE , Centre de Recherche sur la Formation-CRF)
- impulser des recherches-action sur la diversification de l'orientation professionnelle, de la

mixité des métiers et de l'égalité en partenariat notamment avec les acteurs régionaux de la formation professionnelle et des entreprises.

- répondre aux demandes adressées par les différents types de structures concernées par les questions de mixité et d'égalité

Autres activités

Le titulaire devra permettre d'animer le débat public sur cette thématique sociale et politique en favorisant la mise en œuvre de dynamiques entre les différents acteurs concernés de l'école à l'entreprise par l'organisation :

- de séminaires de diffusion des savoirs sur ces thématiques, ouverts à toutes et tous
- d'événements de débats, de promotion de politiques de développement de l'égalité
- de manifestations, forums et événements de formation

Expérience et parcours du.e de la candidat.e

Il.elle devra posséder une bonne expérience de formation auprès de différents types de publics sur la thématique de la chaire, une solide culture scientifique sur les questions du genre qui ne limite pas à sa discipline d'origine et aura également, une connaissance approfondie des politiques, des dispositifs, des organisations et de la pratique en faveur de la promotion de la mixité et de l'égalité entre les femmes et les hommes de l'école à l'entreprise.

Avoir une expertise dans ce domaine reconnue au sein des milieux académiques, professionnels, institutionnels...

Il.elle aura par ses actions d'enseignement à destination d'un public d'adultes, ses travaux d'études et de recherche, ses publications, sa capacité à conduire des actions de partenariats avec les pouvoirs publics ou les acteurs économiques, montré sa légitimité à développer au sein du Cnam une culture de l'égalité et à intervenir comme expert.e dans des débats publics.

Contacts :

Bernard Prot , directeur du département Travail, Orientation, Travail
bernard.prot@cnam.fr

Pascal Roquet, pré-figurateur de L'EPN
pascal.roquet@cnam.fr

Philippe Durance, directeur de l'Ecole Management et société
philippe.durance@cnam.fr

Date limite d'envoi des candidatures : 6 décembre 2016

Adresse d'envoi : **CNAM**
DRH – Service des personnels enseignants (case 4DGS03)
292, rue Saint-Martin
75141 PARIS cedex 03